

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue le 5 mai 2014, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2014-05-1107)

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**Ordre du jour:**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2014
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2014
4. Dépôt du procès-verbal de correction pour la séance ordinaire du 3 mars 2014
5. Dépôt des rapports :
  - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal au 30 avril 2014
  - Dépôt du rapport du Service incendie au 30 avril 2014
6. Suivi au procès-verbal
  - Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois d'avril 2014 : 59,72 sur 80 (En avril 2013, 60,77 sur 80)
  - Les Jeudis en Chanson : Participation et contribution financière
7. Deloitte senrcI : Honoraires pour travaux de vérification des opérations de la municipalité, facture progressive au montant de 10 635,19 \$ taxes incluses
8. Congrès COMBEQ : Rembourser à l'inspecteur en urbanisme ses frais d'hébergement, de déplacement et de repas, au montant de 964,66 \$ taxes incluses
9. Émondage Thibeault : Location d'une nacelle pour les filets au terrain de balle, facture au montant de 948,54 \$ taxes incluses
10. Adoption : Règlement numéro 477-14 concernant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions effectuées par la MRC de Drummond dans le cours d'eau La Grande Ligne
11. Résolution d'intention à la MRC de Drummond pour participer à l'appel d'offres regroupé pour la vidange systématique des fosses septiques avec les autres municipalités
12. Député provincial du comté de Johnson : Demande de subvention à même l'enveloppe discrétionnaire sur le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local

13. DM-2014-02 : Demande d'une dérogation mineure pour l'immeuble situé sur le boulevard St-Joseph Ouest, identifié par le lot 5 458 012
14. Immeuble situé au 749, rue Lecavalier : Le propriétaire demande l'autorisation pour un branchement au réseau d'aqueduc public
15. Travaux de rechargement sur les routes gravelées
16. Travaux de nettoyage et de nivellement des fossés de drainage
17. Société canadienne du cancer : Demande pour un soutien financier pour le relais à la marche en hommage aux personnes touchés par le cancer ou par la perte d'un proche
18. Adoption des comptes à payer
19. Varia
20. Correspondance :
  - S.D.E.D. : Accusé-réception de l'obtention d'une subvention pour le Programme de la Ruralité, au montant de 20 000 \$ pour l'aménagement du nouveau parc public
  - Société St-Jean-Baptiste : Contribution accordée au montant de 710 \$ pour la tenue de la Fête de la St-Jean 2014
  - Lettres d'un citoyen
21. Période de questions
22. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2014-05-1108)

**2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2014**

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2014 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-05-1108)

**3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2014**

Il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2014 sur le dépôt des états financiers 2013 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-05-1109)

**4. Dépôt du procès-verbal de correction pour la séance ordinaire du 3 mars 2014**

La directrice générale dépose à cette séance du conseil le procès-verbal de correction pour les résolutions suivantes :

*En vertu de l'article 202.1 du Code municipal du Québec, la directrice générale est autorisée à modifier un procès-verbal, une résolution, une ordonnance ou un autre acte du conseil pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture du document soumis à l'appui de la décision prise.*

**Corrections apportées à la résolution portant le numéro 2014-03-1059 :**

*La résolution doit se lire comme suit :*

**(2014-03-1059) 19. Autorisation pour procéder à l'achat d'un camion pour la municipalité**

*Attendu que le camion municipal actuel demande beaucoup de réparations;*

*Attendu que l'inspecteur en voirie a déposé un dossier représentant plusieurs camions usagés en très bonne condition pour la municipalité;*

*Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;*

*En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de procéder à l'achat d'un camion Silverado Chevrolet 2008, blanc, 75 288 kilomètres, 4 portes, avec une boîte de huit (8) pieds, du Garage Montplaisir Ltée, au montant de 14 371,88 \$ taxes incluses.*

*Il est également résolu de procéder à une inspection de ce camion et d'effectuer un graissage complet contre la rouille.*

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**Corrections apportées à la résolution portant le numéro 2014-03-1069 :**

*La résolution doit se lire comme suit :*

**(2014-03-1069) 29. a) Donner le mandat à un technicien en architecture pour la production de plans d'agrandissement des bureaux de la municipalité**

*Attendu que les bureaux municipaux sont devenus très restreints pour le personnel et le maire;*

*Attendu que la municipalité a demandé, de gré à gré, une soumission à la firme Genesis Design pour des plans d'agrandissement des bureaux municipaux;*

*Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;*

*En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de mandater, M. Benoit Laroche, technicien en architecture, de la firme Genesis Design, pour la production de plans d'agrandissement et de rénovation des bureaux de la municipalité, pour un montant approximatif de 3 000 \$.*

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**Corrections apportées à la résolution portant le numéro 2014-03-1071 :**

*La résolution doit se lire comme suit :*

**(2014-03-1071) 29. c) Location d'un garage pour la municipalité**

*Attendu que la municipalité manque d'espace au garage municipal actuel qui sert surtout de caserne au Service de sécurité incendie;*

*Attendu que la municipalité désire se procurer un espace pour le camion municipal et pour le matériel utilisé pour les travaux d'entretien pour l'inspecteur en voirie;*

*En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document se rapportant à la location du garage appartenant à M. Luc Fréchette et situé au 1955, boulevard Saint-Joseph Ouest. Le coût de location est de 550 \$ par mois. Ce bail est pour une durée d'environ un an.*

*Le bail peut être résilié en tout temps par l'une des deux parties, seulement après un avis écrit transmis trente (30) jours avant la fin d'un mois de location.*

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**5. Dépôt des rapports**

Les rapports suivants sont déposés et/ou présentés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur municipal au 30 avril 2014
- Rapport du service incendie au 30 avril 2014

**6. Suivi au procès-verbal**

**Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois d'avril 2014**

Monsieur le maire, Robert Boucher, informe les personnes présentes que les tests de Trihalométhane **59,72** pour le mois d'avril 2014. En avril 2013, les tests s'élevaient à **60,77** sur 80.

Les Jeudis en Chanson : Participation et contribution financière

La conseillère, Mme Nancy Letendre, informe les personnes présentes que la municipalité a été choisie parmi quatre municipalités. Auparavant, il y avait huit municipalités retenues pour les Jeudis en Chanson. Il y a eu des coupures monétaires en 2014. Le coût pour la municipalité est de 150 \$ plus les frais pour la SOCAN. La tenue des activités se tiendra le jeudi, 17 juillet 2014.

(2014-05-1110)

**7. Deloitte senrci : Honoraires pour travaux de vérification des opérations de la municipalité, facture progressive au montant de 10 635,19 \$ taxes incluses**

Il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'autoriser le versement à la firme Deloitte s.e.n.r.c.l., au montant de 10 635,19 \$ taxes incluses, facture progressive 3524259, pour les travaux de vérification des opérations de la municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-05-1111)

**8. Congrès COMBEQ : Rembourser à l'inspecteur en urbanisme ses frais d'hébergement, de déplacement et de repas, au montant de 964,66 \$ taxes incluses**

Il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement à l'inspecteur en urbanisme, au montant de 964,66 \$ taxes incluses, pour son séjour au Congrès de la COMBEQ, le 30 avril, 1<sup>er</sup> et 2 mai 2014, à La Malbaie et concernant les frais d'hébergement, de déplacement et de repas. Un montant de 435,07 \$ représentant la moitié du coût sera facturé à la municipalité de l'Avenir.

**Adoptée** à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-05-1112)

**9. Émondage Thibeault : Location d'une nacelle à 150 \$/heure, facture au montant de 948,54 \$ taxes incluses**

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie Émondage Thibeault, au montant de 948,54 \$ taxes incluses, facture 3322, pour la location d'une nacelle pour la réparation et la descente des filets au terrain de balle municipal.

**Adoptée** à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-05-1113)

**10. Adoption : Règlement numéro 477-14**

**concernant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions effectuées par la MRC de Drummond dans le cours d'eau La Grande Ligne**

**Attendu que** la MRC de Drummond a compétence en matière de gestion des cours d'eau pour le territoire de Saint-Majorique selon les dispositions du *Code municipal du Québec*;

**Attendu qu'**en vertu de l'article 979 du *Code municipal du Québec* et de l'article 205 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, toute municipalité locale peut imposer et prélever annuellement, par voie de taxation directe, sur les biens-fonds imposables des contribuables intéressés de la municipalité, toute somme de deniers nécessaires pour l'exécution de travaux décrétés dans les cours d'eau municipaux;

**Attendu qu'un avis de motion** du présent règlement a été dûment donné par le conseiller, M. Jocelyn Brière, lors de la séance ordinaire du conseil du 9 avril 2014 et que copie a alors été remise à tous les membres du conseil, que tous les membres du

conseil présents lors de son adoption déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

**Attendu qu'**il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le règlement numéro **477-14** et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

#### **Article 1 Préambule**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### **Article 2 Superficie contributive**

Sont assujettis au paiement des travaux décrétés par le présent règlement, les immeubles ci-après décrits selon leur superficie contributive concernant le cours d'eau La Grande Ligne:

<b>Matricule</b>	<b>Propriétaire</b>	<b>Longueur des travaux</b>	<b>Coût des travaux</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Adresse postale</b>
7289-65-1797	Benoit Tessier	220 mètres	1 168,17 \$	0,785 %	Terre sur boulevard Lemire O.
7289-33-0942	Nancy St-Germain	60 mètres	319,95 \$	0,215 %	2190, boulevard Lemire Ouest

#### **Article 3 Taxe spéciale « cours d'eau »**

Le coût total de 1 488,12 \$ provenant des factures transmises par la MRC de Drummond relativement aux travaux d'entretien exécutés sur le cours d'eau est réparti sur les biens-fonds des contribuables riverains touchés par les travaux du cours d'eau La Grande Ligne, par unité d'évaluation, au prorata de leur superficie contributive mentionnée à l'article 2 du présent règlement et seront recouvrables par une taxe spéciale appelée *cours d'eau* conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*. Il en sera de même des indemnités, dommages et intérêts, frais légaux et autres dépenses pouvant résulter de l'exécution du présent règlement.

#### **Article 4 Rôle de perception**

Le directeur général est autorisé à dresser le rôle de perception pour l'exercice financier 2014 et les suivants relativement à ces travaux et à percevoir les sommes de deniers requises.

#### **Article 5 Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

\_\_\_\_\_  
M. Robert Boucher  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mme Hélène Ruel  
Secrétaire-trésorière

(2014-05-1114)

#### **11. Résolution d'intention à la MRC de Drummond pour participer à l'appel d'offres regroupé pour la vidange systématique des fosses septiques avec les autres municipalités**

**Attendu que** le contrat sur la vidange systématique octroyé par la MRC de Drummond vient à échéance au 31 décembre 2014;

**Attendu que** la MRC de Drummond demande aux municipalités de démontrer leur intérêt à participer à l'appel d'offres regroupé et ce, à compter de l'année 2015;

Le conseiller, M. Sylvain Marcoux, demande le vote pour la participation à l'appel d'offres pour la vidange systématique avec la MRC de Drummond et les municipalités participantes :

Les conseillères, Mesdames Line Fréchette et Nancy Letendre, et les conseillers, Messieurs Jocelyn Brière et Joël Jutras, votent pour la participation.

Les conseillers, Messieurs Sylvain Marcoux et Marcel Sinclair, votent contre la participation.

**En conséquence**, la majorité des membres du conseil sont d'accord pour participer à l'appel d'offres en commun avec la MRC de Drummond pour la vidange systématique, à compter de l'année 2015.

**Adoptée** à la majorité des membres présents de ce conseil.

(2014-05-1115)

**12. Député provincial du comté de Johnson : Demande de subvention à même l'enveloppe discrétionnaire sur le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local**

**Attendu que** le député dispose d'un budget discrétionnaire à distribuer aux municipalités pour leur permettre de réaliser des améliorations d'infrastructures routières;

**Attendu que** les travaux projetés visent l'amélioration des infrastructures routières déjà existantes;

**Attendu que** la municipalité doit effectuer des travaux de rechargement de pierres concassées sur le chemin du Sanctuaire, chemin du Golf Ouest, le Petit 4, le 5<sup>ème</sup> Rang, les rues Marie-Ève, Diane, Lyne et une partie de la rue Lecavalier;

**Attendu** les discussions des membres de ce conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de demander une subvention à même le budget discrétionnaire du député provincial du comté de Johnson, M. André Lamontagne, au montant de 24 000 \$, pour permettre des travaux de rechargement de pierres concassées sur les routes non asphaltées.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document transmis au député provincial du comté de Johnson, M. André Lamontagne, à cet effet.

**Adoptée** à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-05-1116)

**13. DM-2014-02 : Demande d'une dérogation mineure pour l'immeuble situé sur le boulevard St-Joseph Ouest, identifié par le lot 5 458 013**

**Attendu que** M. Steve Labonté, résident, désire acheter le lot 5 458 013 situé sur le boulevard St-Joseph Ouest pour procéder à la construction d'une résidence et dépose une demande de dérogation mineure à cet effet;

**Attendu que** les dimensions actuelles en façade sont de 23,63 mètres et la superficie de 1 418 mètres carrés;

**Attendu que** le règlement de lotissement en vigueur exige 25 mètres de façade et une superficie de 1 500 mètres carrés;

**Attendu que** la demande de dérogation mineure numéro DM-2014-02 est à l'effet d'accepter la construction d'une résidence;

**Attendu que** la dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

**Attendu que** la dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

**Attendu qu'**il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu de l'article 6 du Règlement sur les dérogations mineures numéro 473-14;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'autoriser la dérogation mineure au résident, M. Steve Labonté, pour l'achat du lot 5 458 013 situé sur le boulevard St-Joseph Ouest, afin de permettre la construction d'une résidence.

**Adoptée** à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-05-1117)

**14. Immeuble situé au 749, rue Lecavalier : Le propriétaire demande l'autorisation pour un branchement au réseau d'aqueduc public**

**Attendu que** la municipalité a reçu du propriétaire de l'immeuble situé au 749, rue Lecavalier, une demande pour un branchement au réseau d'aqueduc public;

**Attendu que** la municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation écrite auprès de quatre entrepreneurs;

**Attendu que** la municipalité a reçu les soumissions suivantes : (prix avant taxes)

Excavation Tourville Inc.	2 980 \$
R. Guilbeault Construction Inc.	5 100 \$
Excavation F. Majeau & Fils Inc.	3 200 \$
Excavation Mc BM Inc.	1 250 \$

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'octroyer le contrat à la compagnie Excavation Mc BM Inc., au montant de 1 250 \$ plus taxes, pour les travaux de branchement au réseau d'aqueduc public pour l'immeuble situé au 749, rue Lecavalier. Le maire mentionne que la compagnie Excavation Mc BM Inc. a fait ce prix pour ce contrat seulement.

**Adoptée** à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-05-1118)

**15. Travaux de rechargement sur les routes gravelées**

**Attendu que** la municipalité doit procéder à des travaux de rechargement sur les routes gravelées en 2014;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu de procéder par appel d'offres sur invitation écrite auprès de trois entrepreneurs pour les travaux de rechargement.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-05-1119)

**16. Travaux de nettoyage et de nivellement des fossés de voie publique**

Après discussion, les membres en viennent à la conclusion de reporter ce point car le règlement 475-14 sera adopté lors de la séance extraordinaire du 20 mai 2014.

**La conseillère, Mme Nancy Letendre, déclare qu'elle se retire de la discussion pour le point 17.**

(2014-05-1120)

**17. Société canadienne du cancer : Demande pour un soutien financier pour le Relais pour la vie en hommage aux personnes touchées par le cancer ou par la perte d'un proche**

**Attendu que** la Société canadienne du cancer sollicite un appui financier dans le cadre du *Relais pour la vie 2014*, sur une piste éclairée par des luminaires, le 7 juin 2014

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'accorder un montant de 25 \$ à titre de contribution financière pour le *Relais pour la vie*, le 7 juin 2014, au parc Woodwyatt, à Drummondville.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-05-1121)

## **18. Présentation et approbation des comptes à payer**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

### **DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 469-13 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR**

Bell Mobilité	Cellulaire du chef pompier et de l'adjoint à l'inspecteur	79,75 \$
Contro Lectric enr.	Intervention au Chemin du Sanctuaire	106,36 \$
Hydro-Quebec	Électricité - Parc du Sanctuaire	600,79 \$
Inspecteur en voirie	Km aller-retour, formation 16 avril 2014 autorisée	67,12 \$
Les Pétroles Therrien	Achat d'essence pour balai mécanique	13,22 \$
Les Pétroles Therrien	Achat 3 huile à tracteur à pelouse	17,21 \$
Les Pétroles Therrien	Achat d'essence pour camion voirie	154,40 \$
Les Réseaux Alliance	Location modem Internet pour bureau municipal	110,04 \$
MRC de Drummond	Mutation mars 2014	4,00 \$
MRC de Drummond	Tri & traitement recyclage (6,19 tonnes)	186,75 \$
MRC de Drummond	Coût d'élimination des déchets - 26,40 t.m.	1 609,92 \$
Rona Drummondville	Équerres	44,97 \$
SelectCom	Téléphones du bureau municipal - mars	163,17 \$
Soprema inc.	Achat de 19 sacs d'asphalte froide	176,95 \$
Ultramar	Huile à chauffage pour la salle municipale	9,95 \$
<b>Total des dépenses autorisées:</b>		<b>3 344,60 \$</b>

### **SALAIRES NETS PAYÉS EN AVRIL 2014**

Employé cadre	Salaires pour le mois d'avril 2014	2 898,54 \$
Employés	Salaires pour le mois d'avril 2014	9 060,67 \$
		<b>11 959,21 \$</b>

### **DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL**

Deloitte	Vérification des états financiers 2013	10 635,19 \$
Émondage Thibeault	Location d'une nacelle à 150 \$ de l'heure	948,54 \$
Infotech Inc.	Inscription d.g. Atelier de formation système Sygem	229,95 \$
Le 9e Bit	Achat de 4 licences Access 2013	551,84 \$
Le 9e Bit	Achat d'un serveur et batterie	2 329,58 \$
Le 9e Bit	Achat de 3 ordinateurs	3 577,66 \$
M.G.N. Dénéigement Inc.	6e versement de 6 - déneigement des routes	10 499,32 \$
Me Viviana Magazzu	Honoraires dossier devant la CLP	806,97 \$
Mégaburo Inc.	Achat de 2 huches et 2 babillards	1 308,42 \$
Municipalité Saint-Eugène	formation du code éthique des élus	770,45 \$
R.G.M.R.	Transport & cueillette ordures ménagères mai 2014	1 711,08 \$
R.G.M.R.	Transport & cueillette recyclage mai 2014	701,57 \$
		<b>34 070,57 \$</b>

### **DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 5 MAI 2014**

Agence Revenu Canada	DAS à payer pour avril 2014	1 483,42 \$
ADTEXcom	Mise à jour site Web de la municipalité	28,74 \$
Agrilait La Coop	Achat d'huile moteur pour outils au gaz et asphalte froide	237,39 \$
Agrilait La Coop	20 sacs d'asphalte froide et 3 sacs de chaux	266,00 \$
Aspirabec	Achat de sacs pour l'aspirateur	22,94 \$
CMP MAYER	Achat d'un bunker et d'un pantalon	2 265,01 \$
CMP MAYER	Achat d'un coupe ceinture et coupe pare-brise	367,92 \$
Corporation Sun Média	Avis public - dérogation	227,65 \$
Distribution Michel Jeté	Achat de 3 lames et filtre pour tracteur à pelouse	73,93 \$
F.Q.M.	Frais de transport par Dicom	10,34 \$
Isotech Instrumentation	Installer un chiffre en 3M	11,50 \$
Laboratoires SM	Analyse d'eau potable	169,07 \$



Les Pétroles Therrien	Achat d'essence pour le camion de la voirie	121,30 \$
Les Pétroles Therrien	Achat d'essence pour le camion du Service incendie	60,01 \$
Loisirs St-Majorique	Remboursement partie non-résident activités sportives	1 402,19 \$
Mégaburo Inc.	Achat d'une calculatrice	17,76 \$
Mégaburo Inc.	5 561 copies N/B et 1 112 copies couleurs	225,68 \$
MRC de Drummond	Quote-part pour mai 2014	3 619,97 \$
Pinard, Gilles	Effectuer les analyses d'eau pour avril 2014	275,00 \$
Revenu Québec	DAS à payer pour avril 2014	3 407,34 \$
Rona Drummondville	Achat d'un ruban rouge pour le danger	8,61 \$
Rona Drummondville	Achat de cordes , rondelles, lames, ventilateur, grattoir lame	66,80 \$
Sécurité BC	Reprogrammation des codes d'accès	75,88 \$
Service incendie	Remboursement location bureau - chef pompier	170,00 \$
Service incendie	Remboursement de dépenses - officier pompier	50,00 \$
Service incendie	Remboursement de dépenses - officier pompier	35,00 \$
Ultramar	Huile à chauffage pour la salle municipale	529,14 \$
<b>Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:</b>		<b>15 228,59 \$</b>
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 5 MAI 2014:</b>		<b>64 602,97 \$</b>

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 5 mai 2014 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### 19. Varia

Aucun item n'est ajouté à ce point.

#### 20. Correspondance

La correspondance est déposée à ce conseil. L'archivage s'effectue après une épuration selon la loi.

- S.D.E.D. : Accusé-réception de l'obtention d'une subvention pour le Programme de la Ruralité, au montant de 20 000 \$ pour l'aménagement du nouveau parc public
- Société St-Jean-Baptiste : Contribution accordée au montant de 710 \$ pour la tenue de la Fête de la St-Jean 2014
- Lettres d'un citoyen

#### 21. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Robert Boucher, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 19h48

- Travaux de creusage de fossé sur la rue Habel et la rue Joseph
- Demande d'une citoyenne pour réparer l'asphalte sur la rue Joseph
- Un citoyen demande si les travaux de creusage seront effectués sur la rue Lionel
- Sondage concernant La Petite Séduction
- Demande pour recharger de pierres à l'extrémité du boulevard St-Joseph Ouest
- Conformité d'un terrain pour la construction d'une résidence
- Réglementation touchant les fossés de voie publique
- Élections du maire
- Débit supplémentaire de 12,78 litres/seconde – projet d'installation de réservoirs sur le territoire de la municipalité
- Ponceau à l'intersection de la rue Joseph et le boulevard St-Joseph Ouest

Fin de la période : 20h24

**22. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras  
de lever l'assemblée à **20 heures et 25 minutes**.

\_\_\_\_\_  
Robert Boucher  
Maire

\_\_\_\_\_  
Hélène Ruel  
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

**Certificat de crédits**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

\_\_\_\_\_  
Hélène Ruel  
Secrétaire-trésorière

